



Fonds de placement contractuel de droit suisse de la catégorie "Fonds immobiliers" au sens des art. 58ss de la Loi fédérale sur les placements collectifs de capitaux (LPCC)

Communication du résultat de l'émission et la cotation des parts émises contre droits de souscription dans le cadre de l'augmentation de capital de La Foncière

Résultat de l'émission : Dans le cadre de l'émission de nouvelles parts et à l'issue de la période de souscription se terminant le 25 mars 2020 (12:00 CET)

**– 1'237'107 – nouvelles parts "LA FONCIERE" ont été émises.
Cette émission a été couverte à 100%.
La date de libération des parts est fixée au 31 mars 2020.**

Cotation : Les nouvelles parts sont admises au négoce le 31 mars 2020 selon le Standard pour les placements collectifs de capitaux de la SIX Swiss Exchange.

Nombre de parts total en circulation : A compter du 31 mars 2020, un total de 13'608'177 parts seront en circulation.

Cette communication n'est pas un prospectus d'émission au sens des articles 652a et 1156 CO (toujours applicables selon l'article 109 II OSFin) ni au sens des articles 35 et suivants LSFIn.

Lausanne/Genève, le 30 mars 2020

La Direction de fonds
Investissements Fonciers S.A.

La Banque dépositaire
Banque Cantonale de Genève

**No de valeur de la part « LA FONCIERE »
No de valeur du droit de souscription**

**278.226
52402698**

**ISIN – CH0002782263
ISIN – CH0524026983**